

L'État et la gouvernance

Cary Hector et Daniel Holly

Coéditeurs invités

Comité éditorial

- Antoine **Ambroise**, Ph.D., Canada
- Anthony **Barbier**, Haïti
- Tony **Cantave**, Haïti
- Ginette **Chérubin**, Haïti
- Fritz **Dorvilier**, Ph.D., Haïti
- Roody **Edmé**, Haïti
- Hérold **Jean-François**, Haïti
- Gracien **Jean**, Haïti
- Kerline **Joseph**, Ph.D., Canada
- Joseph **Mathieu**, Ph.D., Canada
- Claude **Moïse**, Haïti
- Frantz **Piard**, Haïti
- Louis Naud **Pierre**, Ph.D., Haïti
- Yves-François **Pierre**, Haïti
- Michel **Soukar**, Haïti
- Jean-Marie **Théodat**, Ph.D., France
- Hérold **Toussaint**, Ph.D., Haïti

Diverses expressions sont utilisées aujourd'hui pour qualifier l'État d'Haïti, en tant que « titulaire abstrait et permanent du pouvoir dont les gouvernants ne sont que des agents d'exercice passagers ». Certains en parlent comme d'un État faible ou *déliquescent*, d'autres préfèrent parler d'État failli (*failed state*); d'autres encore vont jusqu'à dire qu'il s'agit d'un État par défaut voire *inexistant*. Peu importe le terme utilisé pour qualifier l'État d'Haïti, force est de reconnaître que cet État a toujours été historiquement mal géré, mal gouverné. Cette notion de gouvernance fait référence aussi bien à la manière dont le pouvoir politique utilise les ressources économiques et sociales du pays qu'aux conditions, lois, cadre normatif, institutions et dispositifs de contrôle mis en place pour assurer un fonctionnement efficace de l'État.

Ce cahier thématique recherche des pistes de solutions concrètes, notamment mais sans s'y restreindre, aux questions suivantes :

- Comment entreprendre une réforme administrative et une décentralisation conduisant à un État moderne, stratège et efficace orienté vers la défense et la promotion du bien commun ?
- Comment articuler un cadre de construction civique et une réforme de la justice dans la perspective d'un État de droit résolument tourné vers les besoins de la population ?
- Quel cadre d'intégration de la diaspora mettre en place en vue d'une participation pleine et effective au relèvement d'Haïti de tous les fils et filles du pays d'où qu'ils soient ? ■